

TBZ⁵⁰⁰ SC

Fongicide post-récolte



PRÉVENTIF

&

CURATIF

TBZ 500 SC est spécialement destiné au traitement post-récolte des agrumes pour la lutte contre les maladies de conservation ou d'entreposage.

TBZ 500 SC agit sur les principaux champignons entraînant l'apparition de pourritures après la récolte des agrumes, notamment la pourriture verte (*Penicillium digitatum*) et la pourriture bleue (*Penicillium italicum*).

Son action est également connue en prévention des agents pathogènes latents tel que les pourritures phomopsiennes des agrumes (*Diaporthe citri*).



Mode d'action

TBZ 500 SC contient du thiabendazole. Cette substance anti-fongique appartient au groupe chimique des benzimidazoles. Elle est active contre de nombreux champignons des classes des ascomycètes.

Les benzimidazoles agissent en perturbant la mitose et la méiose chez les champignons sensibles en inhibant la formation de fuseau composé de microtubules. Les benzimidazoles sont des inhibiteurs

spécifiques de l'assemblage des microtubules, se liant aux molécules de tubuline à partir desquelles les microtubules sont construits. L'incorporation de la tubuline dans les microtubules est ainsi empêchée et la croissance mycélienne inhibée.

Le Thiabendazole forme un film protecteur à la surface des agrumes, les protégeant ainsi des attaques fongiques.

Usages homologués

		Dose homologuée		D.A.R.*
Agrumes	Pourriture des fruits (<i>Penicillium sp.</i>)	750 ml / 100 l de cire	Post-récolte	Non requis

*DAR : Délai Avant Récolte

Conseils d'utilisation

Utilisation en mélange avec de la cire :

Diluer la dose recommandée de TBZ 500 SC dans une petite quantité d'eau tiède et bien remuer. Ajouter à la cire et bien mélanger. Continuer l'agitation pour maintenir une suspension uniforme.

Appliquer seulement sur des fruits bien nettoyés. Maintenir une agitation continue et ininterrompue.

Appliquer dans une émulsion de cire à base d'eau à l'aide d'un applicateur de cire spécial. Utiliser 1l de cire émulsionnée par tonne de fruit..

Compatibilité

La compatibilité de TBZ 500 SC avec d'autres produits peut être influencée par plusieurs facteurs (par exemple, la formulation de ces

produits; la qualité de l'eau). Il est important d'effectuer un test de compatibilité physique avant la pulvérisation / application du mélange.

Gestion du risque de résistances

TBZ 500 SC contient du Thiabendazole. Cette substance fait partie du groupe des Benzimidazoles. et son mode d'action est répertorié par le Comité d'Action sur les Résistances aux produits Fongiques (FRAC) dans la classe 1.

L'utilisation répétée, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est conseillé d'alterner ou d'associer des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'actions différents.

FRAC	1	Fongicide
------	---	-----------

Classification du produit

DANGEREUX



Mentions de dangers

- H303 Peut être nocif par inhalation
- H313 Peut être nocif par contact cutané
- H333 Peut être nocif par inhalation
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Précautions à prendre

Mesures générale(s)

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire attentivement et appliquer toutes les instructions.
- P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
- P261 Éviter de respirer les poussières et les brouillards.
- P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- P264 Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulations.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.

Mesures en cas d'intervention(s)

- P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P304+340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Numéro du centre antipoison: 0801 000 180.
- P362+364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P391 Recueillir le produit répandu.

Mesures de stockage

- Le produit TBZ 500 SC doit être renfermé dans les emballages d'origine
- Le produit doit être stocké de manière qu'il soit séparé des produits destinés à l'alimentation de l'homme et des animaux
- P405 Garder sous clef.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
- P420 Stocker à l'écart des autres matières.

Mesures d'élimination

- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.



TBZ 500 SC

**Respecter les précautions d'emploi.
Lire attentivement l'étiquette avant
toute utilisation et respecter les
usages autorisés, doses, conditions
et précautions d'emploi**

Distributeur :



ALMASSIRAGRI

Tel: 0528331010 Fax: 0528333582
N° 45, Z.I., Sidi Bibi- Chtouka- Ait Baha ♦ Maroc
RC : 2675 - Addakhla

Origine du produit :



ICA International Chemicals

Tel: +27-21-886-9812
PO Box 2312 ♦ Stellenbosch ♦ 7601 ♦ South Africa
Reg. No. 2001/013319/07

N° homologation : F12-8-016

Thiabendazole : 500 g/l
SC (Suspension Concentrée)